

AR/SS

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

PORTO-NOVO, le 15 AVRIL 1961

N° II2 /PR-MFPT

D E C R E T

Sommaire :

Décret complétant et modifiant
le décret N°240/PCM-MJLFP du
31 Décembre 1959 portant déro-
gation au mode de recrutement.--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitu-
tion de la République du Dahomey;

VU la loi N°59-21 du 31 Août 1959 portant statut général
de la Fonction Publique;

VU l'arrêté général N°4495/SET du 18 Juin 1954 fixant
le statut particulier des agents techniques de la Santé Publique
de l'Ex-A.O.F.;

VU le Décret n°240/PCM-MJLFP du 31 Décembre 1959 portant
dérogation aux règles normales de recrutement;

VU l'accord donné par lettre N°321/MEN du 18 Février
1961 du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture
pour l'assimilation des diplômés et Certificats de certains
Etablissements Scolaires du Dahomey, du Niger et du Togo au
diplôme de l'Ecole Primaire Supérieure Victor Ballot;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU;

D E C R E T E

ARTICLE 1er. - Le bénéfice des dispositions du décret n°240/PCM-MJLFP
du 31 Décembre 1959 est étendu aux fonctionnaires titulaires du diplôme
de sortie de l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de Porto-Novo,
du Certificat d'Etudes Primaires Supérieures du Niger et du Certificat
du Cours Complémentaire du Togo.

ARTICLE 2. - Outre les corps énumérés par le décret n°240/PCM-MJLFP du
31 Décembre 1959, des intégrations pourront avoir lieu dans le corps
de la hiérarchie indiciaire 380-782 de l'Ex-Service Fédéral de la
Santé Publique en faveur des agents remplissant les conditions requises.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera./-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Hubert MAGA
Hubert MAGA

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

~~Hubert MAGA~~

B. BORNA

AMPLIATIONS

Original.....	1
J.O.R.D.....	1
M.F.P.T.....	2
M.TPT.P et Tél.....	1
D.F.P.....	5
D.P.....	3
P.C.M.....	15
Radiodiffusion.....	1
Information.....	1
Service Finances.....	5
Service Santé.....	1
P et T.....	1
Service Météo.....	1
S.G.C.M.....	3
Ministres.....	11
Vice-Présidence.....	1
Trésor.....	2

Total... 55